

# Demande de permis

## Loi concernant la taxe sur les carburants

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui demande un permis afin d'exercer des activités à titre d'agent-percepteur, d'importateur, de raffineur, d'entreposeur ou de transporteur de carburant en vrac au sens de la Loi concernant la taxe sur les carburants. Il s'adresse aussi à toute personne qui effectue la coloration du mazout ou qui mélange pour la vente un carburant assujéti à la taxe sur les carburants avec un autre produit pétrolier non assujéti à cette taxe et qui demande un permis pour effectuer ces activités au Québec. Notez que toute personne dont les activités sont exclusivement liées au gaz propane ou au gaz naturel n'est pas tenue de déterminer un permis pour ces activités.

Si vous devez mettre à jour des renseignements concernant un vendeur au détail ou le titulaire d'un permis, ne remplissez pas ce formulaire. Remplissez plutôt le formulaire *Mise à jour des renseignements – Loi concernant la taxe sur les carburants et Loi concernant l'impôt sur le tabac* (LM-4).

Généralement, une personne qui demande un permis doit s'inscrire aux fichiers de Revenu Québec, si elle ne l'a pas déjà fait,

- soit à l'aide de nos services en ligne;
- soit par téléphone en composant le 1 800 567-4692;
- soit en remplissant le formulaire *Demande d'inscription* (LM-1).

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la publication *Les grandes lignes de la Loi concernant la taxe sur les carburants* (IN-222) ou communiquez avec nous.

Faites-nous parvenir le formulaire dûment rempli et accompagné des documents exigés, s'il y a lieu, à l'adresse suivante :

Revenu Québec  
Village olympique, pyramide Est, bureau 4000  
5199, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1T 3X3

### 1 Renseignements sur le demandeur

Si le demandeur est déjà inscrit à l'un des fichiers de Revenu Québec et qu'aucun des renseignements fournis n'a changé, remplissez la partie 1.1, puis passez à la partie 2.

#### 1.1 Particulier ou entité inscrits aux fichiers de Revenu Québec

Numéro d'assurance sociale (s'il y a lieu)	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Numéro d'entreprise (fédéral)
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Numéro d'identification (s'il y a lieu)	Dossier	Nom du particulier ou de l'entité
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

#### 1.2 Particulier

Numéro d'assurance sociale	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Numéro d'entreprise (fédéral)	Date de naissance
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
			A A A A M M J J
<input type="checkbox"/> M <sup>me</sup>	Nom de famille		Prénom
<input type="checkbox"/> M.	<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 95%;" type="text"/>
<b>Adresse du domicile</b>			
Numéro	Rue, route rurale	Appartement	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Ville, village ou municipalité		Province, État, pays	Code postal
<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Langue de communication : <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais		Ind. rég. Téléphone (domicile)	Ind. rég. Téléphone (cellulaire)
<input style="width: 95%;" type="text"/>		<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
		Ind. rég. Télécopieur	<input style="width: 95%;" type="text"/>

#### Réservé à Revenu Québec

B. R.	Numéro d'identification	Dossier
	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<b>C A</b>
Numéro d'agenda		
<input style="width: 95%;" type="text"/>		



13TG ZZ 49518471

**1.3 Société de personnes**

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Numéro d'entreprise (fédéral)

Date de constitution

A A A A M M J J

Nom de la société de personnes

**Adresse**

Numéro

Rue, route rurale

App., bureau

Ville, village ou municipalité

Province, État, pays

Code postal

Langue de communication :  français  anglais

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Télécopieur

**1.4 Société ou toute autre entité (association, coopérative ou organisme)**

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Numéro d'entreprise (fédéral)

Date de constitution

A A A A M M J J

Nom de la société ou de toute autre entité

Nom des entreprises avec lesquelles la société ou l'entité a des liens, s'il y a lieu

**Adresse du siège social**

Numéro

Rue, route rurale

App., bureau

Ville, village ou municipalité

Province, État, pays

Code postal

Langue de communication :  français  anglais

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Télécopieur

Provenance des statuts :  Québec  autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Joignez une copie de tout statut, dans le cas d'une société ou d'une entité non immatriculée au Québec.

Y a-t-il eu fusion?  Oui  Non

Joignez les pièces justificatives (un certificat de fusion, par exemple).

**2 Renseignements sur l'établissement**

Fournissez l'adresse de l'établissement principal que le demandeur entend exploiter ou faire exploiter par un tiers seulement si elle diffère de celle inscrite à la partie 1. S'il y a plus d'un établissement, joignez une feuille contenant les renseignements demandés sur chacun d'eux.

Nom commercial (s'il y a lieu)

**Adresse**

Numéro

Rue, route rurale

App., bureau

Ville, village ou municipalité

Province, État, pays

Code postal

Langue de communication :  français  anglais

Ind. rég. Téléphone

Ind. rég. Télécopieur

**3 Renseignements sur l'institution financière**

Inscrivez les numéros de l'institution financière et de la succursale où les transactions concernant l'entreprise sont effectuées.

Numéro de l'institution financière

Numéro de la succursale



13TH ZZ 49518472

## 4 Adresse au Québec ou désignation d'un agent

Si l'adresse du demandeur indiquée à la partie 1 est située à l'extérieur du Québec, fournissez l'adresse de sa résidence ou de son établissement au Québec.

Adresse du demandeur au Québec

Numéro Rue, route rurale App., bureau

Ville, village ou municipalité Code postal

Si le demandeur n'a pas de résidence ni d'établissement au Québec, il **doit désigner** un agent qui réside au Québec. Dans ce cas, vous devez joindre à la demande une attestation de cet agent qui confirme sa désignation. De plus, si cet agent doit également agir à titre de représentant autorisé du demandeur auprès de nous, vous devez remplir le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration* (MR-69) et le joindre à la demande ou nous fournir toute autre forme de procuration écrite à cet effet.

M<sup>me</sup> Nom de l'agent désigné Prénom  
 M.

Adresse

Numéro Rue, route rurale App., bureau

Ville, village ou municipalité Code postal

Numéro d'assurance sociale Date de naissance Ind. rég. Téléphone Poste Ind. rég. Télécopieur

A A A A M M J J

## 5 Demande de permis

### 5.1 Type de permis

Cochez **toutes** les cases qui correspondent aux types de permis demandés en fonction des activités exercées dans chaque établissement.

Définition des activités	Permis nécessaire	Code
Vendre, livrer ou faire livrer du carburant au Québec à des fins de revente.	<input type="checkbox"/> Agent-percepteur	AP
Apporter ou faire apporter au Québec, dans un réservoir de plus de 200 litres, du carburant autre que celui qui est destiné à alimenter le moteur du véhicule et qui est contenu dans le réservoir de carburant standard du véhicule.	<input type="checkbox"/> Importateur	IM
Raffiner, fabriquer, préparer ou distiller au Québec des produits pétroliers combustibles.	<input type="checkbox"/> Raffineur	RA
Prendre ou donner en location un établissement, autre qu'une station-service, pour l'entreposage de carburant en vrac ou utiliser aux frais d'un tiers, ou faire utiliser à ses frais, un tel établissement.	<input type="checkbox"/> Entrepouseur	EN
Effectuer le transport de carburant dans un réservoir de plus de 200 litres. Ce carburant ne doit pas être le carburant contenu dans le réservoir standard d'alimentation du moteur d'un véhicule automobile, ni être transporté par un usager au moyen d'un véhicule automobile dans des réservoirs dont la capacité totale n'excède pas 2 000 litres.	<input type="checkbox"/> Transporteur de carburant en vrac	TC
Additionner au mazout une quantité quelconque de produits naturels ou chimiques déterminés par règlement pour l'identification du mazout.	<input type="checkbox"/> Coloration de mazout	CM
Mélanger pour la revente un carburant assujéti à la taxe sur les carburants avec un produit pétrolier non assujéti à cette taxe.	<input type="checkbox"/> Mélange d'un carburant et de produits pétroliers	MR

### 5.2 Type de carburant

Cochez <b>toutes</b> les cases qui correspondent aux types de carburant visés par cette demande.		<b>Réservé à Revenu Québec</b>	
<input type="checkbox"/> Essence		B. R. : <input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> M	
<input type="checkbox"/> Mazout non coloré (diesel)		C.A.E. _____	C.C.C. _____
<input type="checkbox"/> Mazout coloré		C.A.E. _____	C.C.C. _____
<input type="checkbox"/> Essence d'aviation		C.A.E. _____	C.C.C. _____
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____			
<b>Date du début des activités au Québec</b>	A A A A M M J J	Inventaire : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	



13TI ZZ 49518473

## 6 Adresse des établissements

Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés.

Code du permis demandé (voyez la partie 5.1)	Nom (s'il diffère du nom commercial) et adresse de chaque établissement visé par le permis	Réservé à Revenu Québec
		B. R. : <input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> M Numéro de l'établissement
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

## 7 Adresse de correspondance

Si vous voulez que nous transmettions les formulaires de déclaration à une autre adresse que celle qui figure à la partie 1, inscrivez cette adresse ci-dessous.

Adresse

Numéro Rue, route rurale App., bureau

Ville, village ou municipalité Code postal

Langue de communication :  français  anglais

## 8 Renseignements sur la personne à joindre

Inscrivez les coordonnées de la personne que nous pouvons joindre pour obtenir plus de renseignements au sujet de cette demande et joignez l'attestation qui confirme la désignation de cette personne à titre d'agent ou, si cet agent agit également à titre de représentant autorisé, le formulaire MR-69 ou toute autre forme de procuration écrite.

M<sup>me</sup>  M. Nom de famille Prénom

Fonction Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)

Langue de communication :  français  anglais Ind. rég. Téléphone Adresse courriel

## 9 Signature

Le formulaire doit être signé par l'une des personnes suivantes :

- le particulier;
- l'un des associés, dans le cas d'une société de personnes;
- le président, le vice-président, le secrétaire ou le trésorier, dans le cas d'une société ou d'une autre entité;
- la personne autorisée (joignez une procuration, si le demandeur est un particulier ou une société de personnes, ou une résolution du conseil d'administration, si le demandeur est une société ou une autre entité).

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire et dans les documents qui l'accompagnent sont exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
Nom (en majuscules) Signature

\_\_\_\_\_  
Fonction Date



13TJ ZZ 49518474

## Renseignements

### Documents à joindre

Toute personne qui fait une demande de permis, en vertu de la Loi concernant la taxe sur les carburants, doit joindre à sa demande certains documents, sauf s'ils ont été fournis avec le formulaire LM-1 lors d'une inscription précédente et qu'aucun des renseignements fournis n'a changé.

S'il s'agit d'une **personne morale (société ou autre entité)**, elle doit fournir une copie de ses statuts de constitution, de ses lettres patentes ou de tout document semblable et, s'il y a lieu, une copie de ses statuts de modification, de ses certificats de fusion, de ses lettres patentes supplémentaires ou de tout document semblable, à moins que ces documents ne soient déjà déposés au registre des entreprises.

De plus, si la personne morale est dans les affaires depuis plus d'un an et qu'elle est constituée en vertu des lois du Québec, elle doit joindre à sa demande une attestation délivrée par le Registraire des entreprises prouvant qu'elle est en règle avec la Loi sur la publicité légale des entreprises.

Si la personne morale est constituée en vertu de lois autres que celles du Québec, elle doit joindre tout document semblable délivré par une autorité compétente attestant qu'elle est en règle avec les lois en question. Elle doit fournir sur une feuille jointe les nom, prénom, adresse du domicile, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale et fonction de chacun des administrateurs.

S'il s'agit d'une **société de personnes**, elle doit fournir une copie du contrat de société et de la déclaration d'immatriculation. Elle doit aussi fournir sur une feuille jointe les nom, prénom, adresse du domicile, numéro de téléphone et numéro d'assurance sociale de chacun des associés qui sont des particuliers.

Une sûreté peut être exigée comme condition à la délivrance ou au maintien en vigueur d'un permis.

### Particularités

Les principaux carburants sont l'essence, le mazout coloré, le mazout non coloré, l'essence d'aviation, le pétrole brut et l'huile lourde.

Tout sous-contractant, lié ou non par un contrat d'exclusivité, doit demander un permis pour effectuer le transport de carburant en vrac.

Dans la plupart des cas, lorsqu'une entreprise exerce une activité dans plusieurs établissements, un seul permis est délivré pour l'ensemble de ces établissements. Cependant, une copie du permis doit être affichée dans chacun des établissements.

Le titulaire d'un permis doit nous informer de tout changement qui a pour effet de rendre inexacts les renseignements fournis, entre autres ceux fournis lors de la demande de permis, en remplissant le formulaire LM-4.

Si le permis demandé est un permis de transporteur en vrac, une copie de ce permis doit être conservée dans chaque véhicule utilisé à cette fin.

Si l'entreprise colore du mazout, chaque établissement de cette entreprise doit avoir son propre permis de coloration de mazout.

### Exemptions

Le permis d'entreposeur n'est pas nécessaire si le mazout coloré est entreposé dans un réservoir dont la capacité n'excède pas 2 300 litres et qu'il est destiné à être utilisé par l'entreposeur uniquement pour ses activités agricoles.

Le permis de transporteur de carburant en vrac n'est pas nécessaire si le carburant est transporté par une personne au moyen d'un véhicule automobile utilisé exclusivement sur un terrain ou un chemin privés et que ce carburant est destiné seulement à la consommation de cette personne.

Le titulaire ou le demandeur d'un permis de raffineur n'a pas à demander le permis pour mélange d'un carburant et de produits pétroliers.

Le permis pour mélange d'un carburant et de produits pétroliers n'est pas nécessaire, que le demandeur soit titulaire d'un permis de raffineur ou non, si une entente relative à la perception de la taxe a été conclue avec nous, que cette entente est toujours en vigueur et que le produit du mélange demeure assujéti à la taxe sur les carburants.

### Définitions

#### Établissement

Tout endroit au Québec où l'on fabrique, raffine, entrepose, distribue, vend ou fait le commerce du carburant, sauf un entrepôt de carburant servant exclusivement à alimenter le système de chauffage d'un immeuble.

#### Usager

Toute personne qui, directement ou indirectement, pour elle-même ou pour d'autres, consomme du carburant ou en fait usage.

### Réservé à Revenu Québec

Préparé par \_\_\_\_\_ Secteur : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Inscrit par \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Autorisé à la DGR par \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_



13TK ZZ 49518475